

Définir la stratégie d'un département douane

OBJECTIFS

- Appréhender les risques en matière douanière, le mandat de représentation, les limites de la délégation, les implications
- Notions de responsabilité
- Quelles stratégies douanières et fiscales mettre en place dans un contexte de changement du Code Douanier de l'Union

DUREE

- 1 JOUR – 7 heures

PUBLIC CONCERNE

- Direction Générale
- Managers d'agences
- Direction Douane
- Direction financière et fiscale
- Chefs de services

MOYENS PEDAGOGIQUES

- Vidéo projecteurs
- Support de cours
- Cas pratiques
- Evaluation des connaissances

INTERVENANTS

- Expert en douanes
- Avocat spécialiste en droit douanier

CONTENU

- **Stratégies douanières et fiscales** pour l'entreprise : contrôle de conformité déclarative, outils et pratiques
- **Différenciation « douane »** : positionnement concurrentiel, intégration du concept de douane intégrée aux opérations logistiques, notion d'implant industriel
- La place du Commissionnaire dans le nouveau **schéma « douanier »**
- La notion de **responsabilité**, le mandat de représentation, les limites de la délégation
- L'abandon du monopole de la représentation directe car l'OEA C = représentant en douane, abandon de l'agrément en douane pour éviter le doublon
- Obligations, responsabilités et limites
- **Positionnement et perspectives** du département douane dans le nouveau contexte du code de l'union (PDUC....)